

Le latin nous parle de « **transmissio** » comme de trajet.

Il nous parle donc d'un chemin, de quelque chose en mouvement.

Le dictionnaire dit aussi : « Organe servant à transmettre le mouvement. Et au pluriel : service chargé de la mise en œuvre des moyens de liaison. »

J'y entends quelque chose de vivant et quelque chose qui relie, un lien mouvant.

« Depuis des siècles, les anciens transmettent leur patrimoine aux jeunes ; ceux-ci le reçoivent. Cet événement est tout sauf ordinaire. Comment ce don en apparence si simple et naturel peut-il provoquer de tels remous ? »



Que vais-je faire de ce que mes parents m'ont laissé : tenter de le transformer pour me l'approprier, le conserver tel quel ou bien le rejeter, le consommer, le faire fructifier ?

Après avoir lu le livre de Ginette Lespire et Isabelle Gravillon, je me suis replongée dans mes souvenirs personnels pour tenter de revisiter quelques bribes de ce chemin.

Et j'ai commencé par les choses matérielles, parce que bien sûr, on reçoit des biens matériels, mais aussi beaucoup d'autres valeurs qui sont aussi notre héritage.

Ma première expérience de l'héritage se situe il y a 45 ans. Mon père venait de mourir subitement et rien n'avait été prévu.

Mes sœurs étaient mineures et nous avons donc à composer avec un juge de tutelle.

Je terminais mes études et j'allais me marier 6 mois après.

Aussi ces histoires d'héritage, de notaire, de juge, de droits de succession étaient à mille lieux de mes préoccupations.

Ma mère avait toujours géré les choses et il fût entendu de manière très ferme qu'elle continuerait, seule.

Pour m'en convaincre elle m'a rappelé une petite phrase d'un de ses beaux frères qui, dans les mêmes circonstances, « avait eu la grossièreté de demander des comptes à sa belle-mère ». Je n'allais tout de même pas être « grossière avec ma mère ! » Et c'est bien le tort que j'ai eu.

J'ai donc appris très tard qu'une partie de la fortune de mon père me revenait et, pour y arriver, j'ai dû faire des démarches pour

retrouver le notaire qui connaissait le contrat de mariage de mes parents.

Pendant tout ce temps, ma mère avait vendu plusieurs maisons, entrepris des travaux très importants et onéreux, sans se soucier le moins du monde de nous en informer.

Osant prudemment quelques questions sur le délitement des choses, j'ai juste provoqué des énormes réactions de colère et, bien sûr, ... aucune réponse sinon le fait que j'étais vraiment une « ingrata ».

Grâce à ces événements difficiles, j'ai appris que la loi était faite pour prévenir ce genre de querelles et que la clarté simplifiait tout à fait les choses et permettait de garder des relations plus chaleureuses quand elle était tout simplement appliquée.

Cette expérience a quand même eu du bon : nous en avons beaucoup discuté en couple et très rapidement, nous avons

souhaité parler sans tabou de nos biens avec nos enfants et dès leur majorité les rendre responsables, en toute autonomie, d'une part significative de ce qui leur reviendrait à terme.

Autre souvenir deux ans plus tard.

Ma Grand-mère paternelle décède ; elle a trois enfants dont mon père qui est mort peu de temps avant, ce qui nous propulse au rang d'héritiers. Nous nous retrouvons dans son salon avec mon oncle et ma tante pour partager ce qui faisait son quotidien. Et là, petit sourire à peine narquois de sa femme de ménage : « Madame a tout préparé : il vous suffit de retourner chaque chose, l'étiquette du destinataire est collée dessus. »

Quel soulagement pour moi ! Pas de litige possible avec des personnes qui ont autorité sur moi au vu de leur âge. J'ai souvent remercié ma Grand-mère de nous avoir évité cela.

Une autre période me revient en mémoire.

Le décès de ma grande tante et marraine.

Cette vieille demoiselle de 85 ans avait cohabité avec nous pendant 20 ans. Le partage du territoire n'avait pas été commode et s'était soldé par une séparation violente quand j'avais 18 ans.

Mais elle avait été très proche de nous ses petites nièces, tenant souvent un rôle de Grand-mère.

Elle décède dans une maison de retraite où elle a emporté tous ses trésors et peu de temps après, nous, ses 25 petits neveux héritiers sommes invités à venir vider son appartement.

La nièce, exécuteur testamentaire a pris les choses en main et a décidé du tirage au sort par le biais de cartes de jeu. Tout le monde sait jouer aux cartes, sauf moi et je ne comprends pas du tout leur tête dépitée quand je montre ma carte. J'apprends que

c'est moi qui dois choisir en premier. Je sais aussi que l'enjeu principal est un lit Napoléon d'époque que tout le monde espère.

Ce qu'ils ne savent pas, c'est qu'en tant que filleule, j'ai été très avantagée hors part et estime donc avoir eu largement mon dû. Et à la stupeur générale, je choisis donc le plus petit objet : un repose pied bancal complètement éventré.

Jamais je n'oublierai le regard incrédule des autres et mon plaisir infini d'avoir pu créer une minute de suspens.

Une autre page : le partage des bijoux.

Nous sommes 4 filles et environ 10 ans après le décès de mon père, Maman décide de partager ses bijoux. Sans nous consulter, elle fait 4 lots dont elle fait elle-même l'évaluation et nous les donne à chacune en particulier. Je ne sais donc pas de quoi se composent les 3 autres lots. Au

mien s'ajoute une somme d'argent car mon lot vaut moins que les autres.

Ma déception est d'autant plus grande que le seul bijou qui me plaisait et qui était très modeste, ne me revient pas.

Je n'ai pas eu à choisir et ai donc juste à remercier.

Trente ans plus tard, même topo. Maman avait gardé quelques petites choses et veut nous les donner. Là il n'y a que trois lots et comme je n'ai rien, je reçois à nouveau une petite somme d'argent pour compenser. Un des trois lots comporte une broche que j'aime beaucoup et j'exprime donc mon souhait d'en racheter une du même genre. Après quelques recherches, je trouve quasiment la jumelle, mais elle vaut le double de la somme reçue. Et ma mère de dire « aucune importance, elle a les moyens de payer la différence ».

Et c'est bien le mot différence qui me fait mal :

- en quoi suis-je si différente que je mérite moins ?
- « Payer la différence » La différence mérite-t-elle punition ?
- Les transmissions exigent-elles la loyauté à toutes les valeurs familiales ?

Mon travail personnel m'a apporté une réponse il y a déjà longtemps : j'ai été et je suis déloyale aux yeux de ma famille. J'ai transgressé des règles intangibles : par exemple j'ai épousé un homme qui n'était pas du cercle social de mes parents, nous avons éduqué nos enfants avec des valeurs inconnues de ma famille et donc « mauvaises » et surtout le pire, c'est que tout cela a « bien tourné ». Impardonnable !

Mais je retourne aussi la phrase : pourquoi ma mère fait-elle des différences ? Est-ce sa

façon de marquer sa réprobation ? Est-ce que cela va durer toujours ? Ses peurs sont-elles si fortes qu'elle ne puisse envisager le moindre changement ?

Quelques lignes de Ananda Meyers dans « sacrés parents, Parents sacrés » me rejoignent dans leur vision.

« Celui qui a vécu toute sa vie dans une cage, dont la porte était pourtant ouverte, ne peut reconnaître un être libre car il verrait qu'il a raté sa vie. Ce serait le désespoir total et la dépression profonde. Il vaut mieux rester aveugle. »

N'attendez pas de vos parents qu'ils acceptent vos transformations. Dans la majorité des cas, ils en sont incapables pour se protéger (inconsciemment) eux-mêmes. »

Qu'est-ce que cela provoque dans ma famille ?

Incompréhensions, révoltes, violences, beaucoup de souffrances entre les partenaires de la même famille. J'entends régulièrement mes sœurs faire et défaire des alliances entre elles ; j'ai l'impression de toujours devoir éteindre l'incendie de colère qui les brûle suite à ces différences de traitement dont les courbes épousent leurs tentatives de vivre à leur façon.

Souvent je leur propose de se faire aider pour travailler sur elles et mieux vivre, mais la réponse est sans appel : « il n'y a que les fous qui vont chez les psys ».

Impossible de faire boire un âne qui n'a pas soif dit-on dans mon petit village natal...

Transmettre avec justice et équité, sans léser ; égalité n'étant pas nécessairement justice.

Ce sera mon fil rouge durant la période où nous déménageons et entrons dans une maison beaucoup plus petite.

D'abord nous faisons un effort de vérité envers nous-mêmes : mon mari et moi choisissons ce que nous voulons « vraiment » garder. Cela a l'air facile, mais dans la réalité pas tant que cela ; il faut du temps.

Puis nous réfléchissons à la meilleure façon de procéder. Quoique convaincus que la première valeur est sentimentale, nous établissons



aussi une liste chiffrée de ce qui sera disponible. Puis nous demandons à chaque couple ses souhaits. Chacun se positionne selon ses désirs, sans connaître ceux des autres; par chance rien ne se croisera...

Sauf un fauteuil sujet de beaucoup d'insomnies de ma part. Je ne peux pas le couper en deux et sous quel critère vais-je l'attribuer ? Le partage porte entre une de mes filles et un gendre.

C'est au nom du souvenir familial que je finis par le donner à ma fille, proposant au gendre d'en faire une copie ; chose qu'il refusera. La décision est prise et elle ne me satisfait toujours pas.

Quand j'en reparle avec une de mes filles, elle me dit que cette approche était très mauvaise, car source de frustrations potentielles : « je dis ce que je voudrais et si je ne l'ai pas ... »

Reste un nombre important d'objets non définis ; et là nous choisissons le partage par tirage au sort :

5 numéros sont distribués ; au premier tour dans l'ordre et ensuite à l'envers jusqu'à épuisement du stock. Cela se passe dans

une grande pièce où tout est rassemblé : l'histoire circule concernant certaines choses ; l'ambiance est très détendue.

Cela semble satisfaisant et pourtant une de mes filles m'a dit récemment combien elle avait détesté cette période où il lui semblait qu'elle nous dépouillait.

Est-il donc possible de transmettre avec « zéro défaut » ? Je n'en suis pas convaincue.

Chacun fait du mieux qu'il peut suivant ses expériences antérieures, qu'elles soient bonnes ou mauvaises et le résultat n'est jamais parfait.

David Servan-Schreiber interrogé sur son testament a dit :

« C'est compliqué de partager entre des Personnes qui vont se comparer les unes aux autres... »

Je pense qu'il nous livre là une des clés du problème.

Sur le principe de la distribution du vivant, je suis ravie : voir tous ces objets prendre un nouveau virage et vivre ailleurs et autrement me semble aller dans le sens du « trajet ». Ils vont faire un bout de chemin chez chacun et changeront de route encore plus tard.

Autre souvenir, il concerne ma belle famille.

Comment moi, belle-fille, j'ai vécu ces deux périodes ?

Mon beau-père décède brusquement ; c'est un homme malade depuis des années que nous avons pris en charge depuis notre mariage. Il vit dans un petit studio où même son lit ne lui appartient pas.

Les transmissions financières ont été réglées depuis longtemps, restent donc deux fauteuils, un bureau, de la vaisselle, des

couverts... brefs, vraiment des bricoles. Sur le moment, mon mari me dit : « je ne veux rien, veux-tu t'occuper de vider le studio ».

Je suis seule avec mes beaux frères durant ce partage.

La paire de fauteuils est le seul lien avec les grands parents. Il y a 6 héritants et 2 fauteuils !

Je me sens complètement étrangère, hors circuit de cette affaire, ce n'est pas ma famille et ce ne sont pas mes souvenirs. Mon seul désir : que chacun se décide rapidement car c'est moi qui doit vider ce studio.

Parce qu'il a été le seul à s'occuper de son père, mon mari s'estime de plein droit héritier des fauteuils et n'imagine même pas de contestation à ce sujet. Mais à aucun moment il ne l'exprime. Chacun des autres pense la même chose pour d'autres raisons : comme ils ont peu de souvenirs de

leur père, ils ont au moins droit à celui là. Bref, c'est la cacophonie ! J'assiste impuissante à ce moment incroyable.

Deux finissent par emporter chacun un fauteuil et pour la petite histoire, un aura la délicatesse de le faire recouvrir à neuf et de l'offrir à mon mari à son anniversaire suivant !

15 ans plus tard ma belle-mère décède.

Un de mes beaux frères s'en est beaucoup occupé et c'est lui qui gère le partage.

D'une manière qui me semble très équilibré, il a fait des lots et procède au partage par tirage au sort. Au départ mon mari ne voulait rien ; en souvenir de ce qui s'est passé avant, je refuse sa décision et lui propose de l'accompagner pour l'aider à choisir.

Arrivée sur place, je me rends compte que je suis la seule belle-fille ; les autres ont

refusé de venir ou n'y ont pas été conviées. Pas très confortable comme situation...

Je m'interroge encore aujourd'hui sur ce que mes beaux frères ont pensé : est-ce que je voulais récupérer ? Surveiller mon mari ? Contester les modalités ?

J'ai évité d'intervenir, sauf à un moment où j'ai demandé que la bague de ma belle mère soit offerte à ma belle sœur qui avait beaucoup pris soin d'elle ces dernières années.

Cà c'était la trace des fauteuils !

Aujourd'hui encore en écrivant ces lignes, je m'interroge :

Est-ce qu'en transmettant des objets, de l'argent, des principes, je donne aussi la liberté de s'approprier même en transgressant ?

Si ma fille revend son tableau, si elle utilise l'argent reçu avec des objectifs différents

des miens, suis-je capable de le vivre sans rancune et de rester ouverte et bienveillante à un nouveau destin? Qu'est ce que cela remet en cause chez moi ?

Mes choix sont-ils les bons ou plutôt d'autres choix sont-ils possibles, ont-ils aussi autant de valeur ?

Bien sûr en théorie tout cela est simple. Quand la réalité vient nous interpeller cela demande réflexion, souplesse, remise en cause peut-être, « arrêt sur l'image » en tout cas.

C'est aussi une occasion de prendre du recul pour pouvoir vivre plus d'ouverture et d'enrichissement personnel.

Je me demande aussi ce que pense celui qui reçoit.

- Se sent-il pilleur, redevable, envahi, noyé, lésé, puni, prisonnier, redevable? Tout cela peut exister et même coexister.

- A-t-il la force de pouvoir refuser ?

Un petit mot encore des successions qui s'éternisent.

45 ans que je vis en indivision avec ma mère et mes sœurs !

Quelques légères tentatives de ma part pour en sortir, mais aucun soutien par ailleurs, voir pire :

J'ai entendu une de mes sœurs me dire que si je continuais, je ferais mourir Maman...

Elle-même m'a rappelé le leitmotiv de son père : « On ne se déshabille pas avant de mourir ».

Et puis un de mes beaux frères s'y est mis avec constance, patience et un brin de persuasion.

Il a fini par faire un peu avancer les choses, mais à quel prix ! Du gendre le meilleur, il

est passé au statut de grippe-sou, intéressé, grossier, voir malhonnête et j'en passe.

Pourtant il a tout à fait respecté la loi, a fait preuve d'imagination pour trouver des solutions parfaitement équitables, a été très patient, a usé d'un minimum de délicatesse, d'un maximum de dialogues.

A juste oublié que le problème était ailleurs: il ne privait pas sa belle-mère de quoi que ce soit, il lui enlevait le pouvoir que représentait pour elle la gestion de ces biens. Elle vivait avec une énorme confusion entre argent et pouvoir. Et sans pouvoir, elle ne serait, à ses yeux, plus rien !

J'en conclus donc que certains ne peuvent pas transmettre, habités sans doute par beaucoup de peurs.

Peur de manquer, peur de dépendre, de perdre leur liberté ou ...leur pouvoir, peur d'être lésé et sans doute tant d'autres encore, fruits de leur histoire.

Tous ces moments, je les ai vécus de façon difficile parfois, dans le rire et l'humour à d'autres moments et toujours avec des émotions.

J'ai accepté qu'ils m'interpellent et je les reconnais comme des passages d'apprentissage dans mon évolution.

J'entends la phrase que répétait souvent un de mes maîtres à penser : « Tout ce qui vient est bien ».

Etrangement les choses ont continué à venir sur le même chapitre alors que je croyais en avoir fini avec mon texte.

Je retrouve ma belle-sœur après un long moment sans la voir. Elle me parle très vite de la succession de son père. Décédé très âgé il y a 14 mois, il avait 7 enfants. La plus jeune est décédée il y a plusieurs années et ce sont donc ses enfants mineurs qui héritent.

La Maman est morte il y a 20 ans ; elle avait laissé un testament qui stipulait que ses filles se partageraient ses bijoux. Ses volontés ont été accomplies non sans rancœur de la part d'une belle-sœur qui aurait volontiers porté les bijoux. Bien sûr elle n'en n'a pas parlé, mais s'est sentie lésée.



Aujourd'hui de petites pièces ont été retrouvées, sans grande valeur et son mari exige que cette fois les garçons récupèrent ces bijoux.

Alors que la maison avait été vidée sans problème, chacun pouvant récupérer ce

qu'il souhaitait tout en restant dans l'équité, des problèmes majeurs font surface.

Le Papa, il y a 15 ans, a aidé une de ses filles en grande difficulté suite à son divorce. Il lui a prêté de l'argent pour acheter une maison. Aujourd'hui un de ses frères exige le remboursement de la valeur actuelle de la maison, d'autres pensent qu'elle doit rendre la somme initiale indexée, d'autres encore pensent qu'elle ne doit rien du tout.

Bref, c'est le chaos !

Mais surtout sont apparues les jalousies, les blessures, les manques d'amour...les chouchous.

Le fils qui gérait les biens du père (à sa demande) est soupçonné par ses frères et sœurs. Pourquoi le Papa a-t-il confié cette charge à lui ? Les autres sont-ils incapables ?

En plus, il est le copain du Notaire, qui du coup n'a pas réussi à prendre sa place et à trancher au nom de la loi.

14 mois que cela dure... certains en sont venus à prendre un avocat, la famille est devenue une guerre clanique avec des alliances mouvantes...

Tout est bloqué dans la colère, l'incompréhension et beaucoup de déceptions.

L'éclatement de cette famille réputée pour sa cohésion est complètement stupéfiant.

La transmission est vraiment un sujet sensible !

Et l'illusion est grande, de croire que tout ce qui nous semble juste de recevoir, viendra un jour compenser l'amour qui nous a fait défaut.

Si, même inconsciemment, nous pensons pouvoir combler cette carence à coup de

biens matériels, nous n'en aurons jamais assez.

L'amour ne fait pas son lit en Bourse, ni dans une maison ou des bijoux.

Un jour il faut regarder notre manque en face, accepter de vivre avec ce trou, et peut-être découvrir ce qu'il nous a permis de vivre et de devenir.

Bibliographie

Hériter sans se déchirer Ginette
Lespine et Isabelle
Gravillon Albin Michel

Sacrés parents, parents sacrés Amanda
Meyers Auteur- Editeur

www.beaming.be

Ecrit par EK de Lille | Publié le 12 mars 2012